**NOTE STRATEGIQue sur l’engagement
du pnud pour le soutien a l’innovation entrepreneuriale des jeunes
en cote d’ivoire**

|  |
| --- |
|  |

**Mars 2020**

**TABLE DES MATIERES**

[Introduction / contexte 3](#_Toc67390955)

[1 Vision 3](#_Toc67390956)

[2 objectifs 4](#_Toc67390957)

[2.1 objectif global 4](#_Toc67390958)

[2.2 objectifs spécifiques 4](#_Toc67390959)

[3 strategie opéarationnelle 4](#_Toc67390960)

[4 partenariat 5](#_Toc67390961)

[5 cibles 5](#_Toc67390962)

# Introduction / contexte

L’emploi des jeunes demeure, depuis plusieurs années, une préoccupation majeure des politiques de développement à l’échelle mondiale, et plus spécifiquement en Afrique où une personne sur deux a moins de 20 ans. Répondant à l’objectif du développement durable (ODD) 8 sur l’accès à des emplois décents, notamment pour les jeunes, cette question est au cœur de l’Agenda 2063 (Aspiration 6) adopté par l’Union africaine en 2015.

En effet, en dépit d’une croissance économique soutenue estimée à 8% en moyenne depuis 2012, la Côte d'Ivoire continue de faire face à des défis majeurs de l’inclusion économique et politique des jeunes qui, s’ils ne sont pas adressés, pourraient avoir un impact sur la dynamique de l’émergence économique du pays ainsi que les acquis en matière de consolidation de la paix. Le pays doit notamment relever le défi d’une transformation économique inclusive et de la création d’emplois induits par la croissance pour faire face au poids démographique des jeunes avec des compétences souvent inadaptées aux emplois existants[[1]](#footnote-2).

Plus spécifiquement, l’entreprenariat de la jeune fille en Côte d’Ivoire connait de nombreux défis à l’image de l’entreprenariat des femmes qui se situent majoritairement dans la catégorie des Très Petites Entreprises (TPE) avec des activités à faible valeur ajoutée, des rendements marginaux, et un potentiel de croissance limitée. Il s’avère nécessaire de libérer le potentiel économique des jeunes filles entrepreneures et innovatrices, afin de créer des emplois de qualité et promouvoir une croissance économique inclusive en Côte d’Ivoire.

La présente note vise à clarifier la vision, décrire brièvement le contexte, énoncer les objectifs et les résultats attendus par le Bureau-Pays du PNUD Côte d’Ivoire en matière d’innovation entrepreneuriale en faveur des jeunes.

# Vision

Le gouvernement ivoirien et l’équipe-pays des Nations Unies ont mentionné, les questions de l’emploi des jeunes comme priorités, notamment à travers : i) les nouveaux piliers du Plan national de développement (PND) 2021- 2025 axés sur la transformation de l'économie ; le développement du capital humain et le renforcement de l'inclusion sociale, ii) et le nouveau Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD), élaboré par l’équipe pays des Nations Unies, en ses résultats 2 (d'ici 2025,  les petites et moyennes entreprises/industries accèdent davantage à des systèmes innovants de diversification économique durable et inclusive et à des opportunités de commerce ainsi qu'à des investissements notamment dans le secteur de la transformation manufacturière ) et 5 (d'ici 2025, les jeunes filles et garçons, particulièrement ceux en situation de vulnérabilité accèdent davantage aux opportunités socio-économiques et développent leur plein potentiel).

En outre, les nouvelles priorités gouvernementales qui considèrent l’entreprenariat comme un des leviers indispensables du développement ambitionnent, par la mise en place d’une stratégie nationale de l'autonomisation de la femme en Côte d’Ivoire (SNAFCI 2020-2030), améliorer l’employabilité des jeunes filles, en renforçant leur culture entrepreneuriale et favorisant le développement d’entreprises technologiques innovantes à fort potentiel de croissance pour les jeunes filles (métiers et emplois verts, métiers du numérique etc.).

Le PNUD, en parfaite cohérence avec ces objectifs et dans un contexte où la COViD 19 apparait comme une opportunité de mise en valeur de l’existence d’un potentiel d’innovation dans le pays, accorde une place prépondérante à la problématique de l’emploi des jeunes décliné dans son nouveau cycle de CPD (2021-2025), notamment dans son pilier 2 "Croissance inclusive, résilience et réduction des inégalités" et son produit 2.2. :le dialogue public-privé est renforcé et permet un environnement inclusif favorable au développement des chaînes de valeur, de l'économie circulaire et des petites et moyennes entreprises, de l'emploi des femmes et des jeunes dans le secteur de l'économie numérique, verte et bleue.

C’est dans ce contexte que le PNUD s’est engagé avec le gouvernement de Côte d’Ivoire pour la période 2021-2025, à encourager l'innovation et à s'associer aux différents acteurs y compris le secteur privé pour : a) aider les jeunes entrepreneurs à innover, à développer et à rendre leurs entreprises compétitives; b) favoriser l'adoption de modèles commerciaux innovants, inclusifs et respectueux des Droit Humains ; c) permettre aux MPME appartenant à des jeunes de se relever de l'impact de la COVID-19 et d'autres chocs et de devenir plus résilientes; (d) de promouvoir les emplois verts et (e) favoriser l’émergence des plateformes écosystémiques de soutien à l’entreprenariat. Ainsi, un des résultats principaux ciblés par le PNUD concerne la promotion d'une relance socio-économique verte et sensible à la dimension genre. A ce titre, il est prévu de soutenir le développement de jeunes entreprises vertes en tenant compte des leçons sur la vulnérabilité et les impacts de Covid-19 sur le secteur privé formel et informel.

Il s’agira donc de capitaliser sur les acquis de la mise en œuvre du cadre de partenariat avec la Fondation BJKD sur l’appui à l’innovation entrepreneuriale jeune en Côte d’Ivoire en 2020, pour initier à partir de 2021, ***des initiatives visant le soutien à l’inclusion économique des jeunes par le développement et l’accompagnement intégré de l’entrepreneuriat innovant et durable, basé sur les technologies du futur (digitalisation, intelligence artificielle, objets connectés, ubérisation, e-commerce, etc.)***. Ce programme ciblera les jeunes filles et jeunes garçons dans le respect des principes d’équité et d’égalité.

# objectifs

objectif global

Le PNUD vise à soutenir l’inclusion économique par la promotion de l’emploi des jeunes filles et garçons à travers un appui à l’innovation entrepreneuriale.

objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s’agira de :

1. développer les compétences vie, la culture entrepreneuriale et le leadership de 1 000 jeunes filles et garçons afin qu’ils/elles deviennent des entrepreneurs-res résilients-tes aux chocs ;
2. soutenir et renforcer un modèle de développement d’affaires innovant et sensible aux principes de durabilité pour au moins 1 000 entreprises de jeunes
3. soutenir le développement d’au moins 1 000 startups et des jeunes entreprises

# strategie opéarationnelle

La stratégie opérationnelle est basée sur les activités suivantes :

* Etude et analyse des besoins y compris sexospécifiques
* Etude de l’écosystème des acteurs
* Mobilisation et engagement des fournisseurs de services
* Mise en réseautage des entreprises, des porteurs de services et des plateformes
* Expérimentation et mise à échelle des solutions d’innovation entrepreneuriale explorées et cartographiées

# partenariat

La stratégie sera fondée sur le multipartenariat impliquant :

* Les structures gouvernementales : ministère de la promotion de la jeunesse et de l’emploi des jeunes, le ministère de l’économie numérique, le ministère des petites et moyennes entreprises, le secrétariat d’Etat auprès du Ministère de la Femme, de la Famille et de l’Enfant charge de l’autonomisation.
* Les structures d’encadrement : **FIPME, CCI, CEPICI, PFS-CI**, AEJ,.
* les agences onusiennes spécialisées sur les questions de jeunesse, genre et d’emploi : le BIT, l’ONUDI, ONUFEMMES et UNFPA
* le secteur privé : cabinets de conseils, coaching, d’incubation et d’encadrement
* les centres d’innovation, de recherches et institutions académiques (CERCO, INPHB)
* les fondations (BJKD, Jeunesse Numérique)
* les ONG
* etc.

# cibles

A terme, le PNUD et ses partenaires ciblent au bout de trois années, 5 000 entreprises de jeunes issues de toutes les régions du pays et réparties comme suit :

* 2021 : 1 000 entreprises de jeunes filles et garçons dont les 150 entreprises de jeunes issus du partenariat avec le Fondation BJKD.
* 2022 : 2 000 entreprises de jeunes filles et garçons ;
* 2023 : 2 000 entreprises de jeunes filles et garçons ;

En somme, au moins 100,000 jeunes filles et garçons seront des bénéficiaires directs des emplois générés dans le cadre de ce soutien.

1. Selon l’Agence Emploi Jeunes, « en 2017, l’effectif global des jeunes à besoin d’insertion est de 773 385 dont 52,3% de femmes, 28,3% de chômeurs, 41,2% de main d’œuvre potentielle disponible et 30,5% de jeunes en emploi mais recherchant un autre emploi ». [↑](#footnote-ref-2)